

**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DEPARTEMENT
DU
GARD**

SEANCE DU 8 AVRIL 2021

**DELIBERATION N° 21
DU**

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
17	19

**Date de la
convocation
02/04/2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le huit avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans le foyer communal (crise sanitaire), sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- C. REWUCKI (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- M. FILIPIAK (procuration à J.-M. SARTEL)

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire

**OBJET
DE LA DÉLIBÉRATION**

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
ASSOCIATION
LES CH'TITES
ROSES DU SUD**

Monsieur le Maire présente le projet de deux habitantes de la Commune qui souhaitent participer au « Trophée Roses des Sables », rallye à but humanitaire et 100 % féminin, qui se déroulera du 12 au 24 octobre 2021. Elles ont ainsi créé l'Association « Les Ch'tites Roses du Sud » dans le but de récolter des fonds, afin de pouvoir participer à cette édition et ont sollicité la mairie pour l'obtention d'une subvention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- décide de soutenir financièrement l'Association « Les Ch'tites Roses du Sud » par le versement d'une subvention de 300 €.



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

